

du président. Cela serait considéré comme un manque de respect à l'égard des deux branches du Parlement, à Son Excellence et au Sénat. Si le Sénat, quand un message doit être transmis aux Communes y envoyait le concierge au lieu du gentilhomme huissier de la verge noire, cela serait considérée comme une chose inconvenante. Cette Chambre mérite tout le respect possible comme une des trois branches du Parlement. Voilà une des raisons pour lesquelles je regrette l'incident qui a eu lieu la dernière fois que des bills ont été sanctionnés. Je regrette une autre chose. Je crois fortement à l'efficacité des relations entre le Canada et l'Angleterre. Je regretterais beaucoup que l'on cessât de recevoir d'Angleterre le gouverneur général. Je suis tout à fait hostile à l'idée d'être indépendants et séparés de la mère patrie. Les relations qui existent à présent ne sont pas trop fortes, et je regretterais que quelque chose fût faite pour affaiblir les liens qui nous unissent à la mère patrie. Le fait est que le personnage qui représente la couronne ici, évidemment désire démontrer qu'il n'est pas nécessaire et que nous pouvons avoir un juge en chef ou un des membres de la cour suprême pour remplir ses importantes fonctions aussi bien que lui. En faisant cela, il prouve au peuple du pays que nous n'avons pas besoin d'un gouverneur général venant d'Angleterre. A ce point de vue-là, il est à espérer que le futur gouverneur général fera, comme la chose se faisait autrefois, et, qu'à moins d'absence, il s'efforcera de faire ce que je considère comme son devoir en sa qualité de représentant du Parlement.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Mon honorable ami est peut-être trop sévère à l'égard de Son Excellence.

L'honorable M. POWER: Je ne veux pas qu'il soit compris que je blâme Son Excellence, je crois simplement qu'il a fait une erreur contre laquelle nous devons protester.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Il y a une grande différence entre un ajournement et une prorogation. A moins que ma mémoire ne me fasse défaut, je crois que dans le Grande-Bretagne, le

Hon. M. POWER.

souverain généralement fait ajourner la Chambre, quand la chose est nécessaire, par des commissaires qui remplissent à peu près le rôle de notre assistant gouverneur.

L'honorable M. POWER: Je ne mets pas cela en doute; mais cette pratique n'a pas été suivie ici.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Naturellement, la pratique anglaise est celle qui nous régit, et Son Excellence représente le souverain, comme vous devez vous le rappeler, et il a, à mon sens, le droit de faire ce que fait le souverain en pareils cas. Mais cette question a deux aspects, 'usqu'à un certain point. Souvent, nous aimons mieux nous rencontrer avec l'assistant gouverneur général qu'avec Son Excellence elle-même. Je n'aurais guère aimé à demander au gouverneur général de venir ici à cinq heures. Il ne m'aurait pas coûté de demander à l'assistant gouverneur de retourner, d'enlever son uniforme et de revenir à neuf heures, comme nous prions sir Charles Fitzpatrick de le faire. Nous devons nous rappeler qu'en fait d'ajournement, surtout comme celui d'aujourd'hui, il s'agit plutôt de ce qui peut nous convenir que de toute autre chose. Il y a autre chose à considérer. Assurément, les ajournements ou les prorogations sont des choses incertaines. Nous ne pouvons pas toujours dire à Son Excellence quand nous aurons fini notre besogne et quand nous serons prêts à ajourner. Nous ne pouvions lui dire que nous serions prêts à ajourner vendredi, lundi ou mardi. Nous ne le savions pas 24 heures à l'avance, et il s'est préparé en conséquence. Nous ne pouvions pas le retenir ici, et il n'a pas dit qu'il devait rester ici, non plus. Lorsque Son excellence paraît ici, en personne, il y a un certain cérémonial, les gardes sont appelés sous les armes, et pour cette raison, j'ai toujours cru que pour un ajournement, il pouvait être donné plus de latitude que pour une prorogation, et bien plus encore que pour une ouverture du Parlement. En tout cas, je puis assurer à la Chambre et à l'honorable sénateur d'Halifax que la dernière chose que le gouverneur général aimerait à faire, ce serait de manquer de courtoisie à l'une ou à l'autre des Cham-